

20 ans



La lettre

Ce qui a changé le 28 avril 1998



 Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

Un petit air de banquise en baie de Saint-Brieuc
Dates des prochains nettoyages de plage
Bilan de la police exercée sur la Réserve naturelle en 2017
20 ans de la Réserve : Prochaines animations/rencontres sur la baie

Bilan du dernier comptage
La randonnée animée du samedi 28 avril 2018

Concours photos «20 ans de protection de la baie de Saint-Brieuc»

Les actualités

Un petit air de banquise en baie de Saint-Brieuc

Du 23 au 28 février, les températures froides et le vent glacial de Sibérie ont offert aux courageux visiteurs des paysages inhabituels en fond de baie de Saint-Brieuc.

Sur la photo ci-contre (plage de Bon-abri à Hillion), l'écume s'est figée pour former une couche d'environ 40 cm de glace.



Durant ces moments de froid intense, les oiseaux sont très actifs toute la journée à la recherche de nourriture pour pallier aux besoins énergétiques nécessaires pour lutter contre le froid. Il ne faut pas provoquer d'envol volontaire, ce qui pourrait être préjudiciable aux oiseaux.

Dates des prochains nettoyage de plages

- Mercredi 28 mars, de 9h à 11h, rdv au parking de la plage de Bon-abri (Hillion)
- Mardi 10 avril, de 9h à 11h, rdv parking de Pisse-Oison ((Hillion)
- Jeudi 17 mai, de 14h à 16h, rdv au parking de la plage de Saint-Maurice (Morieux)
- Vendredi 22 juin, de 9h à 11h, rdv au parking de la plage de Bon-abri (Hillion)

Pour toute participation et afin de mieux organiser ces actions, merci de prévenir la Réserve naturelle.



Bilan de la police exercée sur la Réserve naturelle en 2017

Le bilan a été dressé lors de la réunion du 27 février en présence des gestionnaires de la Réserve, du substitut du procureur de la République, des autres acteurs de police oeuvrant sur la Réserve (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Gendarmerie, Polices nationale et municipales, ...) mais aussi d'élus des communes riveraines. Ce sont 439 infractions recensées en 2017 contre 588 en 2016. Les chiens non tenus en laisse représentent l'infraction la plus observée (56,5%) puis arrivent la pratique irrégulière d'activités sportives et la circulation irrégulière de véhicules à moteur et de cycles. 49 procédures ont été rédigées.



20 ans de la Réserve : Prochaines animations/rencontres sur la baie

- **Sortie nature "les grandes richesses de la Réserve naturelle" par la Maison de la Baie**

Mercredi 11 avril et lundi 7 mai, rdv à 14h à la Maison de la Baie. GRATUIT

- **Exposition sur les réserves naturelles bretonnes** dans le parc de la Maison de la Baie jusqu'au 27 mai,

- **Venez à la rencontre de l'équipe de la Réserve naturelle:**

le jeudi 29 mars à la plage de Saint-Maurice (Morieux), entre 15h et 18h

le mercredi 18 avril à la Maison de la Baie (Hillion), entre 14h et 18h

le mardi 24 avril à Bourienne (les grèves de Langueux), entre 14h et 18h



Ce qui a changé le 28 avril 1998 *Le dossier*



La Réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc est officiellement née le 28 avril 1998, jour de la parution du décret interministériel au Journal Officiel. A l'occasion des 20 ans de la Réserve naturelle, il nous semblait important de revenir sur cette date qui marque le début de la protection de la baie de Saint-Brieuc.

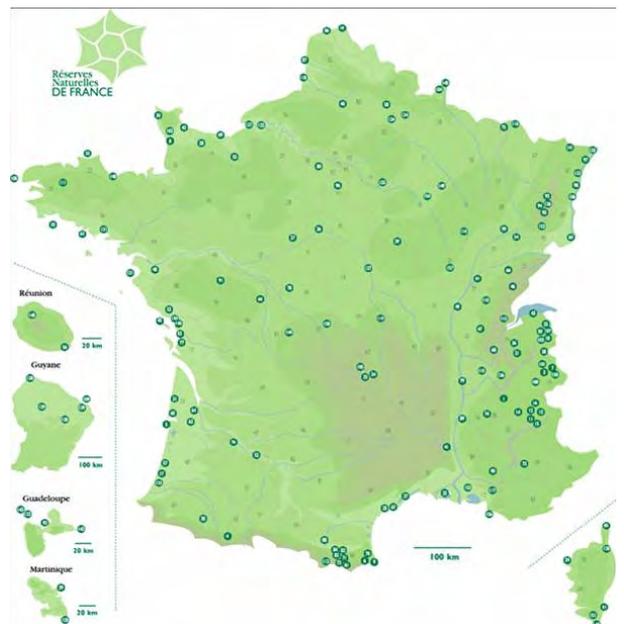
Le 28 avril 1998 est une date importante pour le fond de la baie de Saint-Brieuc, et comme souvent on ne se rend compte de l'importance d'une date que progressivement, parfois bien des années plus tard.



1140 hectares dévoluent à la protection de la biodiversité

Il y a un avant et un après le 28 avril 1998 pour l'anse d'Yffiniac et de Morieux. A partir de cette date, les enjeux de conservation et de connaissance deviennent la priorité sur ce site, et que tout projet ou toute décision qui sera prise à partir de ce jour devra en premier lieu prendre en compte la protection de la biodiversité.

Créées pour répondre aux enjeux majeurs de sauvegarde de la biodiversité et du patrimoine naturel, les **167 réserves naturelles nationales** et les **10 parcs nationaux** sont des outils de protection des espaces les plus fragiles et les plus menacés. La baie de Saint-Brieuc bénéficie de ce statut fort de protection depuis 1998.



Une protection réglementaire

Le statut de réserve naturelle nationale est l'un des plus forts statuts juridique de protection de la nature en France. Il peut être comparé aux zones de protection renforcée des parcs nationaux.

La première notion de réserve naturelle remonte à la loi du 1er juillet 1957. Mais les réserves telles que nous les connaissons aujourd'hui furent organisées par la loi du 10 juillet 1976, qui leur donna comme objectifs :

- La préservation d'espèces animales ou végétales et d'habitats en voie de disparition
- La reconstitution de populations animales ou végétales
- La préservation des formations géologiques, géomorphologiques ou spéléologiques remarquables
- La préservation ou la constitution d'étapes sur les grandes voies de migration de la faune sauvage
- La réalisation d'études scientifiques indispensables au développement des connaissances humaines
- La préservation des sites présentant un intérêt particulier pour l'étude de l'évolution de la vie et des premières activités humaines.

La mission centrale des réserves naturelles nationales est la préservation de la diversité biologique et géologique, terrestre ou marine, de métropole ou d'outre mer.

Elles ont pour vocation la "conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, des gisements de minéraux et de fossiles et, en général, du milieu naturel présentant une importance particulière ou qu'il convient de soustraire à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader".

Réglementation et gestion

Les réserves naturelles conjuguent **réglementation** et **gestion active**. Cette double approche est une particularité que les réserves naturelles nationales, régionales et de Corse partagent avec les parcs nationaux. Les résultats de ces suivis et études permettent de juger de la pertinence de la gestion au regard des objectifs définis.



Une protection inaliénable

Une réserve naturelle est un outil juridique permettant une protection efficace et pérenne d'un espace naturel fragile et remarquable. En effet **le statut de réserve naturelle nationale est inaliénable**.

La réglementation de la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc est définie par son décret ministériel de création et est complété par un arrêté préfectoral réglementant les activités touristique, sportives et de loisirs.

En fonction des enjeux de conservation, chaque réserve naturelle a donc sa propre réglementation. Mais une règle est commune à chacune : leur territoire ne peut être ni détruit, ni modifié. Ainsi, seuls des travaux de restauration des habitats sont possibles.



3 missions pour les réserve naturelles

Protéger, gérer, faire découvrir



La conservation du patrimoine naturel et des rôles fonctionnels du site sont les objectifs fondamentaux de la réserve naturelle. Une réserve naturelle est un outil juridique permettant une protection efficace et pérenne d'un espace naturel.

Toutes uniques, les réserves naturelles ont une réglementation définie au cas par cas, en fonction des objectifs de conservation fixés. Sous l'autorité du procureur de la République, le personnel de la réserve naturelle assure la police sur son territoire.

Les réserves naturelles doivent mettre en œuvre les études scientifiques indispensables à l'amélioration de la connaissance du site. Des inventaires réguliers, des études, des analyses scientifiques et des programmes de recherche sont réalisés afin de comprendre les mécanismes biologiques et suivre l'évolution des espèces et des milieux.



A partir de ces bases scientifiques, des interventions sont parfois menées pour reconstituer un milieu.

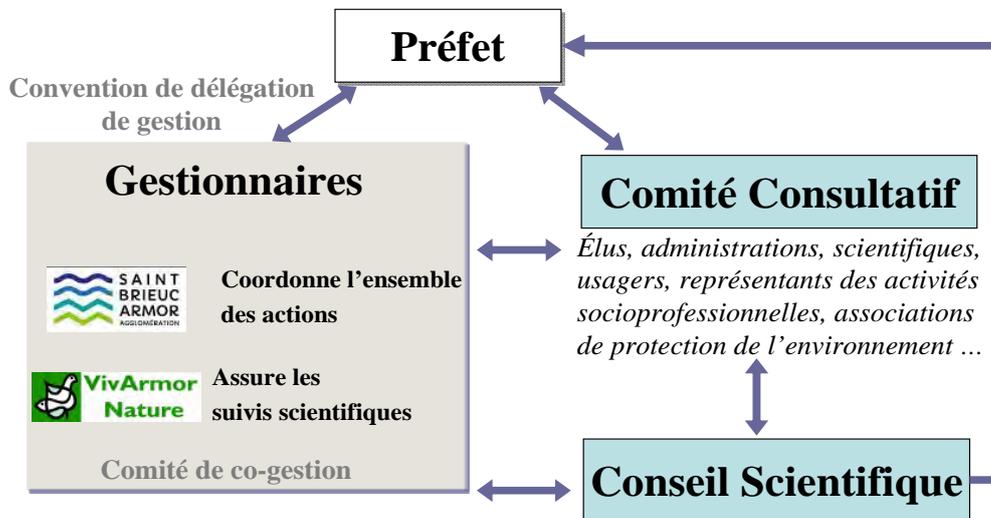
Gérer un milieu naturel protégé : c'est agir (ou ne pas agir) pour protéger sa valeur patrimoniale. Toutes les réserves naturelles doivent définir leurs actions dans le cadre d'un document de référence : le plan de gestion.

Les réserves naturelles sont des cœurs de nature fragile. Aussi est-il important de permettre à tout le monde de découvrir ces richesses naturelles, de s'émerveiller de leurs diversités, de leurs complexité et leurs beautés. C'est aussi essentiel de comprendre les raisons de leur préservation, tant il est vrai que l'on protège mieux ce que l'on connaît.



Un statut national, une gestion local

Les réserves naturelles sont créées par l'Etat et sont sous sa responsabilité. Le Préfet est l'autorité responsable au niveau local. Il est conseillé par un "comité consultatif de gestion" qu'il préside, regroupant les élus, les administrations, des scientifiques, des associations de défense de l'environnement, des associations d'usagers et des représentants des structures socioprofessionnelles.



Le préfet désigne un (des) gestionnaire(s) chargé(s) d'assurer la surveillance, de mettre en place la gestion et l'animation du site. En baie de Saint-Brieuc, la gestion du site est assurée par Vivarmor nature et Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Un conseil scientifique indépendant a pour rôle d'assister les gestionnaires dans la gestion de l'aire protégée et d'émettre un avis sur tous les projets susceptibles de venir à l'encontre des objectifs de conservation.

Au delà de la réglementation

La protection du site et le respect de sa réglementation passent par une appropriation du fond de baie par les acteurs locaux et les riverains.

En parallèle à la protection, à la gestion, et au développement des connaissances sur le fonctionnement des écosystèmes de fond de baie, il est nécessaire d'informer, de sensibiliser le public à la fragilité du patrimoine naturel et des ressources.

L'ensemble de ces opérations de communication mené par la Réserve naturelle sont non seulement compatibles avec les objectifs de conservation du patrimoine, mais doivent contribuer à leur réalisation.



Carnet de saison

Bilan du comptage du 7 mars 2018

Un total de 8942 oiseaux a été dénombré au dernier comptage soit une baisse par rapport au comptage du 21 février (11 079 oiseaux). Pour autant, encore de gros effectifs de Bécasseaux, de Pluviers argentés et de Barges rousses sont présents en baie. Mais le printemps arrive...

Bécasseau variable	2593	Grèbe huppé	34
Bécasseau maubèche	1770	Canard colvert	31
Huîtrier pie	1180	Canard siffleur	16
Bécasseau sanderling	708	Grand Cormoran	16
Bernache cravant	625	Vanneau huppé	11
Barge rousse	602	Sarcelle d'hiver	8
Pluvier argenté	509	Grèbe castagneux	6
Courlis cendre	361	Aigrette garzette	5
Tadorne de belon	233	Sterne caugek	5
Canard pilet	61	Pingouin torda	5
Tournepièrre à collier	46	Avocette élégante	3
Macreuse noire	42	Chevalier combattant	1
Grand gravelot	35	Grèbe à cou noir	1
Chevalier gambette	34	Chevalier arlequin	1

Prochains comptages :

- Vend 23 mars, à 8h30
- Jeudi 5 avril, à 8h30
- Vend 27 avril, à 16h15

Pour participer,
contactez la Réserve
au 02.96.32.31.42

En gras : Seuil national

Randonnée animée du samedi 28 avril 2018

Pour célébrer les 20 ans de la Réserve naturelle, nous vous invitons à venir participer à une randonnée animée et gratuite qui partira du Parc des Promenades, place Dewaere de Saint-Brieuc pour rejoindre la plage du Valais, au pied de la baie de Saint-Brieuc.

La Réserve naturelle nationale
de la BAIE DE SAINT-BRIEUC



Pour des raisons de sécurité, le nombre de places est limité à 150 participants.

Un verre de l'amitié vous sera offert en présence de l'équipe de la Réserve naturelle.

Des documents seront mis à votre disposition,

Une remontée par bus vous permettra de revenir au point de départ.

L'heure de départ est fixée à 14h pour un retour prévu aux environs de 17h.

La distance à parcourir est de 5 km sur principalement des sentiers. Il faut prévoir de bonnes chaussures de randonnée et des vêtements de pluie.

Un tronçon autour de la pointe de Cesson est le plus délicat du parcours car le terrain est accidenté en sous bois.

Nous recherchons des bénévoles pour encadrer cette randonnée. Si vous souhaitez donner un coup de main alors vous pouvez nous contacter au 02.96.32.31.40..



CONCOURS PHOTO

La Réserve naturelle nationale
de la **BAIE DE SAINT-BRIEUC**

fête ses

20
ans



CONCOURS PHOTO

"20 ans de protection
de la baie de Saint-Brieuc"

1 photo par catégorie :
flore / faune / paysage de la baie /
activités humaines de la baie.

**4 clichés par catégorie
seront récompensés.**

Date de clôture : 17 juin 2018

Règlement à télécharger sur
www.reservebaiedesaintbrieuc.com
02 96 32 31 40

ISSN 0753-3454

Conception et réalisation

Cédric Jamet, Alain Ponsoero, Anthony Sturbois

Crédits photographiques / dessins

Cédric Jamet, Alain Ponsoero, Anthony Sturbois,

Photo couverture : Panneau de la Réserve sur
fond des prés salés de l'anse d'Yffiniac

Abonnement

Vous pouvez recevoir gratuitement **La Lettre** sur
simple demande, soit par mail, soit par courrier.
Vous pouvez vous abonner directement sur le site
internet : www.reservebaiedesaintbrieuc.com



Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

Réserve Naturelle Nationale
Baie de Saint-Brieuc
site de l'étoile
22120 Hillion
Téléphone : 02 96 32 31 40
Télécopie : 02 96 77 30 57
rn.saintbrieuc@espaces-naturels.fr
www.reservebaiedesaintbrieuc.com



Saint-Brieuc Armor Agglomération
5 rue du 71ème régiment d'infanterie
22044 Saint-Brieuc
Téléphone : 02 96 77 20 00
Télécopie : 02 96 77 20 01
www.saintbrieuc-agglo.fr
accueil@saintbrieuc-agglo.fr



VivArmor Nature
10, boulevard Sévigné
22000 Saint-Brieuc
Téléphone/fax : 02 96 33 10 57
www.vivarmor.fr
vivarmor@orange.fr